

“LES AGITÉS DU POTAGER !”

REGARDS CROISÉS SUR UN JARDIN

ACTION PILOTE

2012

2016



JARDIN PEDAGOGIQUE INSERTION RENCONTRE POTAGER VERGER RECYCLAGE COMPOSTAGE
FESTIVAL DES JARDINS ART BIODIVERSITE ENVIRONNEMENT PAYSAGE COULEURS
TEXTURE SOLEIL PAILLAGE MATERIAUX EXPOSITION TOTEM VISIBILITE DIVERSITE MIXITE
SOCIALE SOLIDARITE PARTAGE IMAGINAIRE SAVOIR FAIRES PRATIQUES CULTURALES AGITES
CREATIVITE IMAGINATION CO-CONSTRUCTION CONCERTATION RENDEZ-VOUS SAVEURS GOUT
CABANE ABRIS RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ESTIME DE SOI PRESERVATION DES MILIEUX
PROTECTION FRUITS LEGUMES FLEURS RUCHES TABLEAUX PHOTOGRAPHIES
PARTENARIATS IMAGINATION VOYAGE JARDIN PEDAGOGIQUE INSERTION RENCONTRE POTAGER
VERGER RECYCLAGE COMPOSTAGE FESTIVAL DES JARDINS ART BIODIVERSITE
ENVIRONNEMENT PAYSAGE COULEURS TEXTURE SOLEIL PAILLAGE MATERIAUX EXPOSITION
TOTEM VISIBILITE DIVERSITE MIXITE SOCIALE SOLIDARITE PARTAGE IMAGINAIRE SAVOIR FAIRES
PRATIQUES CULTURALES AGITES CREATIVITE IMAGINATION CO-CONSTRUCTION
CONCERTATION RENDEZ-VOUS SAVEURS GOUT CABANE ABRIS RESPECT DE
L'ENVIRONNEMENT ESTIME DE SOI PRESERVATION DES MILIEUX PROTECTION FRUITS
LEGUMES FLEURS RUCHES TABLEAUX PHOTOGRAPHIES PARTENARIATS IMAGINATION VOYAGE
JARDIN PEDAGOGIQUE INSERTION RENCONTRE POTAGER VERGER RECYCLAGE COMPOSTAGE
FESTIVAL DES JARDINS ART BIODIVERSITE ENVIRONNEMENT PAYSAGE COULEURS TEXTURE

40 ANS
LOI SUR
L'ARCHITECTURE
1977 2017

CAUE80
CONSEIL
D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET
DE L'ENVIRONNEMENT
DE LA SOMME



Le jardin collectif constitue sans doute un support privilégié pour créer une dynamique collective alliant échanges, "bien-être" et qualité d'alimentation au sein d'une commune ou d'un territoire urbain ou plus rural. Après avoir mené une étude sur les jardins collectifs du département de la Somme, le CAUE a souhaité développer dès 2012, une action favorisant leur développement et leur reconnaissance à travers la création d'espaces de rencontre au sein du jardin : celle-ci s'est traduite par un appel à projets en 2013 qui ne récompensa pas moins de 16 candidats.

A ce jour, 8 projets des "Agités du Potager !" ont été réalisés sur l'ensemble du département.

Cette action a été, dès son origine, fortement accompagnée par le Conseil départemental dans le cadre du Grand Projet Vallée de Somme. En effet, elle s'est inscrite dans les objectifs qu'a poursuivis le Département dans le cadre de son Agenda 21.

Ouvrir les jardins collectifs, c'est aussi favoriser la transmission des savoirs et offrir un support supplémentaire pour la sensibilisation à l'environnement.

La démarche des "Agités du Potager !" a également permis à l'ensemble de ces jardiniers de se rencontrer et d'échanger tout au long de l'action lors des ateliers ou des visites.

Pour la réalisation de ce livret, tout en images, le CAUE a souhaité solliciter le regard d'une photographe professionnelle, Sylvie Gosselin, afin de mieux donner à regarder, à apprécier et à comprendre tout ce qui fait la richesse de ces jardins : les paysages et les territoires, leurs histoires, les productions vivrières ou plus artistiques et bien sûr les femmes et les hommes qui les font vivre au quotidien.

J'espère que cet ouvrage, au-delà d'apporter un témoignage, permettra aux jardiniers ou aux futurs jardiniers de voir leurs projets se développer et continuer à jouir de la reconnaissance qu'ils méritent.

Très bonne lecture à toutes et tous.

Hubert de Jenlis
Président du CAUE de la Somme

Introduction p 1

PARTIE I

Les origines de la démarche : un diagnostic qui conforte l'action p 2

DANS LA SOMME EN 2012 p 3

LES AMBITIONS DE LA DÉMARCHE p 4

“PAROLE D’ACTEUR” par Grégory Villain, Directeur du CAUE de la Somme p 5

PARTIE II

Projets et temps forts p 6

LES TEMPS D’ÉCHANGE ET DE RENCONTRE p 7

LES PROJETS PRÉSENTÉS p 8

“PAROLE DE PAYSAGISTE” par Chloé Bonder, Paysagiste Conseiller au CAUE de la Somme p 11

PARTIE III

Les jardins en images : les gens, l'art, les outils, le paysage p 12

LES THÈMES ÉMERGEANTS p 13

“PAROLE DE PHOTOGRAPHE” par Sylvie Gosselin, Photographe p 15

LES JARDINS p 16

INTRODUCTION

A travers la réalisation de cet ouvrage, le CAUE de la Somme a souhaité illustrer et témoigner d'une démarche collective ayant eu pour objectif de valoriser les jardins collectifs du département : "Les Agités du Potager !". Cette action, menée de 2012 à 2016, a été accompagnée et financée par le Conseil départemental de la Somme.

Le projet consistait à créer des espaces de rencontre au sein de ces jardins qui peuvent prendre des formes très diverses comme vous pourrez le découvrir tout au long de cette publication.

Les deux premières parties de cet ouvrage vous permettront de comprendre le cheminement de cette action participative définie initialement dans le cadre de l'Agenda 21 du

Département. Elle prit, par la suite, la forme d'une étude sur les jardins collectifs avant de se décliner "concrètement" à travers ateliers, esquisses, visites et puis, bien sûr, la réalisation des projets par les principaux acteurs de cette démarche : les jardiniers eux-mêmes.

Enfin, la troisième partie a souhaité laisser la place au regard du photographe et à l'expression collective de l'ensemble des acteurs de cette démarche, que vous découvrirez tout au long de cet ouvrage, sur ces lieux si particuliers que constituent les jardins collectifs du territoire. Certains jardins sans pour autant pouvoir participer à l'action avaient témoigné de leur intérêt pour "les Agités". Nous avons choisi de les intégrer à cet ouvrage.

PARTIE I

Les origines de la démarche : un diagnostic qui conforte l'action



DANS LA SOMME EN 2012

Au début de l'année 2012, le CAUE de la Somme a décidé d'étudier les jardins vivriers du département. L'objectif était de développer des pistes d'actions dans le cadre du **Grand Projet Vallée de Somme**, action pilote et structurante à l'échelle du grand territoire menée par le Conseil départemental pour faire évoluer et valoriser ces jardins. **Cette première étape** a eu pour objectif de mieux connaître, de quantifier et de qualifier les jardins vivriers du département.

Quelques rappels

La Somme est un **territoire rural**, habité depuis des millénaires et cultivé depuis autant de temps. Le **jardin vivrier**, atenant aux maisons, et le **jardin maraîcher**, installé dans les marais drainés, font partie du patrimoine naturel et culturel samarien. En effet, les jardins permettent à la fois de conserver une biodiversité potagère mais aussi la perpétuation de gestes anciens qui permettent aux Hommes de se nourrir depuis qu'ils sont sédentarisés.

Les jardins vivriers de la Somme peuvent être des terrains privés cultivés par leurs propriétaires, dans les Hortillonnages, les Hardines, dans les fermes et autour de l'habitat rural, mais également les jardins ouvriers d'Amiens, Abbeville, Boves et tant d'autres communes.

Les jardins dits "ouvriers" font partie du patrimoine local mais n'ont pas toujours bonne réputation. En effet, parfois, l'image de ces jardins est vieillissante, beaucoup d'habitants en retiennent les cabanons d'un autre âge. Pour beaucoup de personnes dans la Somme, y compris parfois les élus ruraux, "le jardinage n'intéresse plus les jeunes" *.

Pourtant, des ensembles de jardins se développent peu à peu sous des formes légèrement différentes et sont médiatisés pour leur capacité à accueillir des activités pédagogiques pour les petits et les plus grands.

** Propos recueillis lors de l'enquête téléphonique du CAUE 80, février à avril 2012*

Méthodologie et jardins visés par l'étude

En termes de méthodologie, l'étude a donné lieu à plusieurs étapes :

- Eclaircir le vocabulaire concernant ces jardins.
- **Inventorier les jardins présents sur le département** pour comprendre les raisons de leur implantation et leur fonctionnement.

- Dégager des pistes d'actions pour valoriser, faire évoluer les jardins et leur image et renforcer leur rôle de créateurs de liens sociaux.

Les jardins sur lesquels l'étude a porté sont les terrains gérés par une collectivité, une association ou une fédération sur lesquels un groupe de personnes jardine à des **fins non lucratives**. Ces jardins sont appelés "jardins collectifs". Ils désignent :

- les jardins familiaux, aussi connus sous le nom de jardins ouvriers,
- les jardins partagés qui sont gérés et animés collectivement par le groupe de jardiniers,
- les jardins d'insertion sociale qui accueillent un public en difficulté.

La répartition des jardins

Sur les 334 communes interrogées, on dénombra **61 jardins collectifs** et 43 initiatives en lien avec le jardinage (bourses aux plantes, associations de fleurissement...). Ces jardins sont présents en très grand nombre à Amiens mais on en trouve sur l'ensemble du département, y compris dans des communes de moins de 500 habitants. La présence de jardins est souvent liée à une histoire industrielle ou à des initiatives d'habitants.

La typologie des jardins

83 % des jardins, objets de l'analyse, sont des **jardins familiaux**. Il s'agit de terrains appartenant en grande majorité à la collectivité, parfois à des associations ou des particuliers. **Ces terrains sont divisés en parcelles individuelles de 50 à 100 m² en moyenne**. Les personnes intéressées se signalent à l'organisme gestionnaire qui attribue les parcelles en fonction de critères définis dans les règlements de fonctionnement du jardin.

Ces 83 % de jardins sont gérés pour 46 % d'entre eux par la commune ou son centre d'action sociale, et pour 37 % par une structure associative.

11 % des jardins, objets de l'étude, sont des jardins d'insertion sociale dont les terrains appartiennent le plus souvent à la commune. La gestion est assurée par une association d'insertion, une association de jardin ou un organisme de formation qui dépêche un animateur pour encadrer les activités.

Les 6 % restants sont des **jardins partagés**. Ce sont les participants jardiniers qui gèrent et animent le site de façon participative avec, entre autres objectifs, l'organisation d'événements ou d'activités pédagogiques.

Qui fréquente les jardins ?

Dans les jardins familiaux, environ 4 parcelles sur 10 sont fréquentées en couple ou en famille. Les autres parcelles sont cultivées par une seule personne.

Les jardins partagés attirent un public plus jeune et plus féminin que les jardins familiaux.

Pour ce qui est des catégories socio-professionnelles, elles sont variées et aucune tendance n'est vraiment perceptible sauf dans les jardins d'insertion qui accueillent, de par leur vocation, un public sans activité professionnelle.

De plus en plus de jardins accueillent des événements, fêtes, jeux ou repas durant lesquels le public est invité sur le terrain. En dehors de ces épisodes, le promeneur est parfois mal accepté dans les jardins car il est considéré comme un perturbateur potentiel.

Pourtant, la conception de quelques jardins permet l'accueil du public au quotidien. Des aménagements permettent aux visiteurs de se promener, sans pour autant pénétrer dans les parcelles cultivées.

Les expériences montrent que lorsque l'espace est lisible - on sait où l'on peut marcher, ce que l'on peut toucher, ce qui est privé ou public - il y a peu ou pas d'incidents. Un travail sur la qualité des limites a donc une grande importance pour les jardins collectifs.

Pourquoi fréquente-t-on les jardins collectifs ?

Par ordre d'importance :

- Pour avoir **une production vivrière** moins onéreuse que les achats de fruits et légumes frais.
- Pour **“savoir ce que l'on mange”**, c'est-à-dire pour la qualité des produits (qualité gustative d'abord, qualité sanitaire ensuite).
- Pour **“voir du monde”**, rencontrer des gens qui ont en commun le goût du jardinage.

En effet, beaucoup de jardiniers utilisent le jardin collectif comme vecteur de rencontres, de lien social. Pourtant, peu de jardins disposent d'un espace commun. Les discussions se lient généralement de part et d'autre d'une clôture de parcelle.

L'étude montrait également que les gestionnaires de jardins collectifs samariens avaient rarement connaissance de ce qui se faisait ailleurs dans le département. **Ils avaient peu de références, d'exemples dont ils pourraient s'inspirer.** Cette méconnaissance des autres actions départementales se faisait ressentir lors de la création d'évènements pour lesquels il est souvent difficile de mobiliser des participants.

Pour faire évoluer et dynamiser les jardins de la Somme, il semble important d'agir sur la mise en réseau des initiatives.

Cette analyse, située à l'interface d'approches quantitative, territoriale et sociale a conforté le CAUE dans la possibilité de mener une action autour du **jardin vivrier créateur de lien social.**

Plus de 18 % des 334 communes interrogées disposaient d'un jardin collectif.

LES AMBITIONS DE LA DÉMARCHE

Le CAUE a vocation à **sensibiliser** ses publics-cibles aux **problématiques liées à l'aménagement** que ce soit à l'échelle d'un petit espace, d'un élément d'architecture ou de paysage (mare, chapelle, calvaire...), d'une place ou plus largement d'une commune.

Le CAUE se doit également de constituer un relais, un acteur de la mise en œuvre **des projets politiques territoriaux** au service de l'intérêt général et du développement durable.

L'**Agenda 21** du Conseil départemental affichait plusieurs actions à mener dans le cadre du Grand Projet Vallée de Somme et notamment : **“Créer du lien social : manifestations culturelles et artistiques, dispositifs d'insertion autour de l'entretien et de l'aménagement, jardins partagés, valorisation des savoir-faire, talents et de la mémoire vivante...”**.

Après avoir mené une étude sur les jardins collectifs, le CAUE a souhaité développer, dès 2012, une action favorisant leur développement et leur reconnaissance à travers **la création d'espaces de rencontre** au sein de ces jardins : celle-ci s'est traduite par **un appel à projets** qui ne récompensa pas moins de **16 candidats en 2013.**

12 participants bénéficièrent d'une subvention d'aide à la réalisation de leurs projets et 4 d'entre eux d'une prime de participation ; **8 projets*** avaient vu le jour en décembre 2016, conformément aux dossiers présentés lors de l'appel à projets.

L'aide financière globale proposée par le Conseil départemental s'élevait à 30 000 euros.

L'ensemble des projets avaient, bien entendu, comme dénominateur commun, **la rencontre entre les jardiniers** mais proposaient parfois aussi une ouverture en direction d'autres publics : enfants, habitants du quartier ou autres jardiniers...

* Le sigle  vous permet de repérer ces projets en partie III.



EN QUOI LA QUESTION DES JARDINS COLLECTIFS CONSTITUE-T-ELLE UN SUJET PERTINENT AU REGARD DES MISSIONS DU CAUE ?

Grégory Villain, Directeur du CAUE de la Somme

“Il s’agissait là d’un sujet d’analyse mais aussi d’un projet particulièrement intéressant et légitime pour le CAUE de la Somme.

En effet nos missions s’inscrivent dans une approche culturelle. La connaissance de ces lieux identitaires et des expressions simples ou plus “sophistiquées” (embellissement, interventions artistiques...) qui s’y développent font partie intégrante des spécificités du territoire samarien.

La culture de la proximité et de l’échange en tant qu’organisme de conseil indépendant, facilitateur de dialogue entre les différents acteurs d’un même projet (élus, particuliers, professionnels, ou collectivités) a sans doute également constitué un atout pour mener à bien cette action.

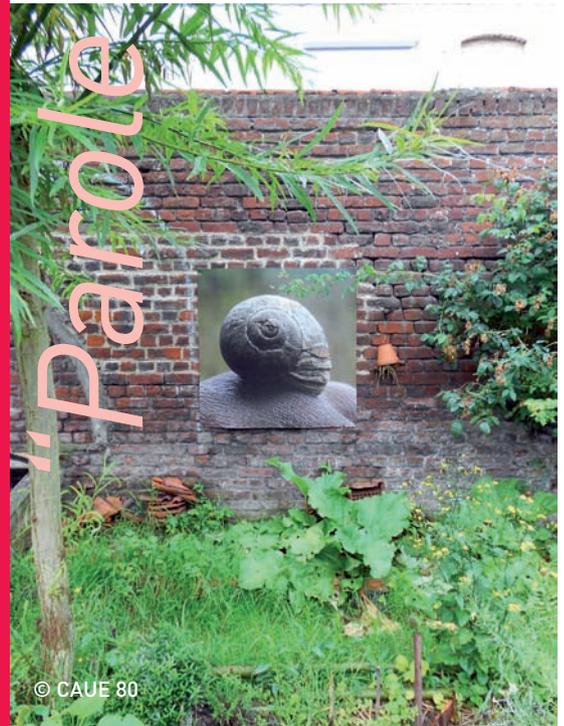
Le jardin collectif constitue également, pour ma part, un espace structurant “non bâti”, au sens large du terme. Autant d’évènements, de rencontres, d’échanges ou de moments de vie peuvent se dérouler au sein d’un jardin collectif que dans une salle polyvalente ou un bistrot.

Le CAUE se doit à travers ses actions de toujours réinterroger la valeur d’usage des lieux sur lesquels il porte ses conseils et force est de constater qu’à l’heure où l’on souhaite optimiser les investissements et valoriser le “vivre ensemble”, les jardins constituent des leviers pertinents.

Dans les politiques d’aménagement communales ou intercommunales, il y a lieu de reconnaître la valeur fondamentale de ces espaces, relativement peu coûteux en réalisation et en fonctionnement, créateurs de lien social et très souvent lieux d’expression culturelle. Les aires de jeux pour enfants, les parcs et bien sûr les jardins collectifs sont autant de lieux propices à la vie collective dès lors qu’ils ont fait l’objet d’une attention particulière.

Créer les conditions de bon fonctionnement de ces espaces implique une approche subtile. Ils se doivent d’être rendus accessibles au plus grand nombre mais aussi favoriser les échanges plus intimes entre les personnes. Fonctionnalité, plantations, bancs ou ambiance sont autant d’éléments qui doivent faire l’objet d’une attention particulière et qui peuvent être co-construits ou améliorés avec les usagers.

Le CAUE a vocation à continuer à conseiller communes et associations sur l’ensemble des projets de cette nature”.



© CAUE 80

PARTIE II

Projets et temps forts : les temps d'échange et de rencontre



LES TEMPS D'ÉCHANGE ET DE RENCONTRE

Les ateliers de préparation : sensibilisation et mise en réseau des acteurs

Les deux ateliers proposés aux candidats de l'appel à projets leur ont permis de consolider leur projet de valorisation du jardin.

L'objectif de ces ateliers qui ont eu lieu en décembre 2012 était de constituer le dossier de candidature contenant les informations concernant le fonctionnement du jardin (gestionnaires, bénévoles, éventuels salariés...), un devis ainsi que toutes les pièces nécessaires à la constitution du dossier (pièces graphiques et rédigées). La difficulté de l'exercice était réelle pour la plupart des candidats.

A l'occasion des ateliers, les participants ont pu bénéficier des conseils et de l'expertise des paysagistes et architectes du CAUE pour l'élaboration et la construction du projet avant la présentation au jury.

Ce temps de travail de concertation fut également un temps d'échange privilégié entre ces membres d'une "même famille", celle des "fondateurs de jardins" qui ne s'étaient pour la plupart jamais rencontrés auparavant. Un premier atelier a permis à chaque candidat d'expliquer à l'ensemble du groupe son idée de projet et de consulter des ouvrages de références sur les jardins sélectionnés pour l'occasion. Le second atelier a permis à chaque structure de compléter ou de finaliser le contenu du dossier de candidature.

Le jury

Celui-ci était constitué de représentants du Conseil départemental, de professionnels de l'environnement, de sociologues spécialistes des jardins collectifs et de professionnels de l'aménagement. Ils ont pu étudier l'ensemble des dossiers présentés par chaque structure candidate à l'appel à projets. Un classement fut établi au vu des critères d'évaluation suivants :

- **La nature du projet** : son originalité par rapport à ce qui existe dans le département, l'intérêt collectif (ouverture à différents publics, accessible aux riverains...), sa faisabilité (calendrier, adéquation entre l'estimation budgétaire et les objectifs), sa prise en compte du contexte (réalité sociale, réponse adaptée au site,

le projet devant favoriser le lien social et/ou intergénérationnel et répondre à un besoin).

- **La pérennité du projet** : des partenariats ont-ils été mis en place ? La structure est-elle en capacité à mobiliser les ressources locales ? Les pratiques sont-elles respectueuses de l'environnement ?
- **La qualité du dossier** complet (formulaire et pièces jointes, lisibilité des pièces graphiques, clarté de la notice explicative).

La remise des prix

La remise des prix eut lieu en avril 2013 au **Jardin des Vertueux à Amiens**. Une première moitié de la prime fut remise à cette occasion, l'autre moitié devait être versée après une visite de conformité des travaux réalisés. Les jardins lauréats ont pu, pour certains, faire l'acquisition d'un mobilier ou de matériel qui leur faisait défaut pour poursuivre leurs activités. Certains jardins ont été révélés et se sont rapprochés de structures d'ores et déjà bien connues du public.

Les visites

En juillet 2013, avec la visite des Jardins communautaires de Wazemmes (gérés par les Amis des Jardins Ouverts et Néanmoins Clôturés - Ajonc), du Jardin des Géants de Lille et du parc Mosaïc de Houplin-Ancoisne, le CAUE a offert la possibilité à une vingtaine de jardiniers de rencontrer d'autres passionnés, de découvrir d'autres manières de vivre le jardin et d'exploiter ses multiples possibilités.

Le contexte était certes différent car en zone métropolitaine, mais toujours à l'initiative de personnes convaincues du rôle fédérateur de ces espaces créés par et pour les femmes et les hommes dans un esprit d'entraide, de solidarité et de générosité.

Amis des Jardins Ouverts et Néanmoins Clôturés (Ajonc)

13 rue Montaigne 59000 Lille

<http://www.ajonc.org>

Jardin des Géants

Rue de la Communauté 59110 La Madeleine

<http://www.lilletourism.com/parc-et-jardin-lille/jardin-des-geants.html>

Mosaïc Le jardin des Cultures

103 rue Guy Mocquet 59263 Houplin-Ancoisne

<https://fr-fr.facebook.com/mosaicjardindescultures/>

LES PROJETS PRÉSENTÉS

Le panel de jardins que nous avons suivi durant cette action est assez représentatif de leur diversité. Parmi les lauréats, on comptait un certain nombre de structures d'action et de réinsertion sociale (CCAS, CFPPA). La plupart des jardiniers de ces jardins ne pratiquent pas par passion mais par nécessité ou par besoin. Le rendez-vous au jardin devient petit à petit pour ces personnes une occasion de se rencontrer, de libérer son expression et de partager avec les autres. Pour la plupart de ces jardins, l'appel à projets était non seulement l'occasion de se munir de matériel, de mobilier de jardin (serre, toilettes sèches, abri), d'améliorer le confort de chacun grâce à l'obtention hypothétique de la subvention des "Agités du Potager !", mais aussi de faire valoir le travail réalisé par les jardiniers qu'il s'agisse de production potagère, de plantations, de créations artistiques ou même de constructions dans l'enceinte du jardin. Cette reconnaissance de la qualité du travail réalisé par un groupe de personnes parfois en situation de grande détresse sociale fut une réelle satisfaction et la preuve du pouvoir fédérateur de l'acte de jardiner au sein d'un groupe.

D'autres projets de jardins émanaient d'une réflexion menée par des jardiniers aguerris et passionnés - structures associatives à l'initiative d'un individu ou d'un groupe - et affichaient l'ambition d'une **plus grande ouverture** du jardin au public - par l'organisation d'événements saisonniers ou la participation à des festivals -, **d'une diversification des activités proposées** au sein du jardin pour une plus grande mixité, par exemple l'installation de potagers en bacs surélevés sur pieds pour les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite était une proposition des **Jardins de la Plume à Abbeville** dans le cadre de l'appel à projets.

Tous, sans exception, visaient avant tout le **bien être** des locataires et adhérents et affirmaient tous l'envie de marquer le paysage de leur empreinte, **d'installer le jardin dans le territoire de manière durable**.

L'ensemble des lauréats n'ont pas pu aller au bout de leur réalisation. A ce jour, **8 jardins ont obtenu l'intégralité de la prime des "Agités du Potager !"**. Pour qu'un espace tel que le jardin collectif puisse vivre, il faut une structure encadrante solide, des jardiniers motivés et actifs, des moyens humains et financiers, de la patience et du temps. Les conseillers du CAUE ont eu la possibilité de questionner chaque structure. Ils ont pu faire part de leur expérience et proposer des solutions pour intégrer au mieux

leur projet mettant en valeur certains composants du jardin ou du paysage environnant, en s'adaptant **aux usages et aux pratiques courantes de chaque jardinier**.

Même s'ils répondaient tous à des besoins concrets, les projets étaient pour la plupart relativement modestes. De manière générale il s'agissait de projets visant à :

- l'installation d'un mobilier : abri ou cabane pour stocker le matériel, toilettes sèches, table et bancs, jeux... pour améliorer le confort des usagers au sein du jardin.
- la création ou la mise en valeur d'une pièce d'eau (mare existante, bassin de rétention des eaux) en tant que milieu écologique et support pédagogique privilégié pour l'étude de la flore et de la faune locale.
- l'installation d'une clôture, la plantation de haies, la création d'un jardin d'herbes, de potagers sur pieds ou encore l'achat de graines ou de matériel pour la poursuite du jardinage.

Pour chaque intention, le CAUE a questionné les candidats afin d'affiner et d'orienter les réponses de projet. Où placer ce mobilier, comment l'intégrer au mieux au jardin ? Quels matériaux utiliser ? Comment faire voir le jardin sans le mettre en péril ? Comment ouvrir sans perturber le fonctionnement naturel du milieu ? Comment rendre le lieu ludique et pédagogique ? Quels moyens employer ? Quelles essences utiliser ? Où situer la limite, la barrière, quels espaces ne sont pas praticables ? Autant de questions qui ont pu être posées aux candidats pour préciser leur demande.

Les projets étaient souvent similaires. Néanmoins, chaque jardin devait donner une réponse adaptée à ses propres besoins, en tenant compte de sa propre personnalité, de son identité. En effet, chaque jardin s'inscrit dans un contexte paysager à la géographie propre, ce qui lui confère des caractéristiques spécifiques qui créent une identité à laquelle les projets devaient réussir à s'adapter.

La géographie des jardins des "Agités du Potager !" :

Principalement tournés vers l'eau, ils profitent de la qualité des sols. Situés sur des terrains non constructibles, peu rentables pour les municipalités, parfois difficiles à entretenir et soumis aux risques d'inondations, les jardins permettent d'occuper et d'optimiser des terrains offrant aux habitants un lieu de production et d'expression. Leur cadre paysager est souvent exceptionnel. Ils peuvent être classés en **Espaces Naturels Sensibles** comme dans le cas des **Jardins de la Plume à Abbeville**.

Les jardiniers deviennent alors responsables de l'entretien et participent à la préservation d'une partie des milieux. Le grand public est impliqué dans la préservation des milieux, la préservation des habitats naturels ponctuels tels que les mares, les haies, les talus, l'entretien des petits ouvrages hydrauliques (pompes, rieux, canaux...) et favorisent la biodiversité. Ces jardins peuvent être difficiles d'accès si ce n'est par un sentier pédestre, de randonnée ou dans une coulée verte comme dans les **Jardins Partagés du Petit Marais à Monsures**. Ils sont souvent éloignés du centre du village ce qui leur confère un caractère confidentiel, voire secret.

Les membres du jury en mars 2013

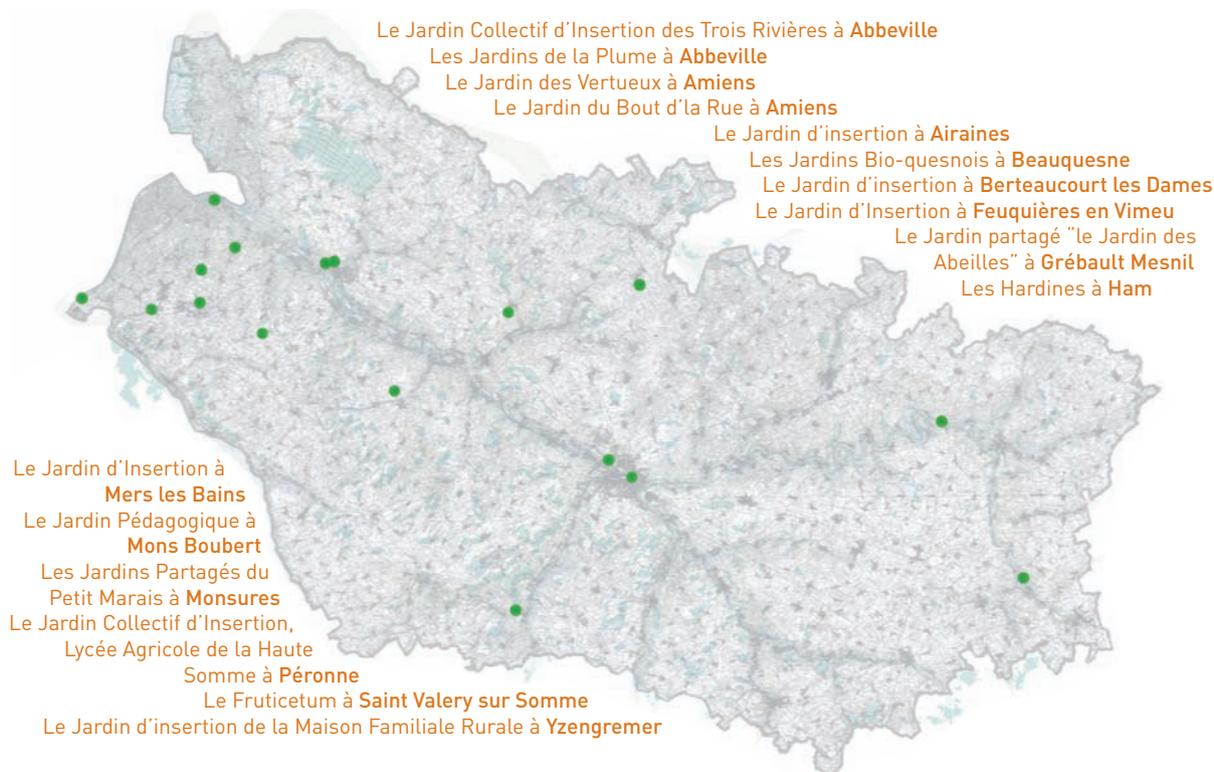
Jean-Pierre Tétu, Président du CAUE de la Somme, Président du jury
Claire Blin, Conseil départemental de la Somme, Chef de projet "Grand Projet Vallée de Somme"

Hélène Caron, Conseil départemental de la Somme, Directrice Habitat et Urbanisme Durable

Jean-Jacques Stoter, Vice-Président du Conseil départemental de la Somme

Grégory Villain, Directeur du CAUE de la Somme

JARDINS AYANT OUVERTS LEURS PORTES AU CAUE DANS LE CADRE DE L'ACTION DES "AGITÉS DU POTAGER !"



Les terrains en friches, les espaces délaissés :

La position éloignée des jardins peut parfois leur valoir une image négative. Ils seront perçus tels des “bidonvilles” perdus au milieu de nulle part, faits de “bric et de broc”, de matériaux récupérés, de mobilier dépareillé, nichés dans le creux d’une voie ferrée désaffectée, en contrebas d’un axe routier, sur le flanc d’un vallon ou sur le terrain d’une ancienne décharge. La beauté de ces jardins se cache dans leur histoire et dans le détail. Il est nécessaire de prendre le temps de les observer, de les étudier pour les apprécier à leur juste valeur. Certains jardins situés en zone urbaine deviennent des “îles vertes” dans la ville et émergent dans le paysage telles des oasis dans le désert. Ils permettent aux habitants ne possédant pas de jardin de profiter des bienfaits du travail de la terre en leur proposant un lieu de partage et d’échange, de fête, de création comme **le Jardin du Bout d’la Rue** situé sur une ancienne friche à proximité de la voie ferrée dans le quartier d’Elbeuf Lescouvé à Amiens. Dans un quartier de ville où la densité urbaine et la profusion d’information visuelles (constructions, routes, voies ferrées, passerelles, signalétiques, réseaux électriques...) ont tendance à nous replier sur nous, le jardin offre un temps de pause et de respiration, la possibilité de prendre du recul, d’observer la ville tout en ayant la sensation d’en être très éloignés.

Le **Jardin des Vertueux**, sur la route de Longueau, se cache dans le fond de vallée, le long de l’ancienne voie ferrée. C’est une porte d’entrée vers les hortillonnages qui encerclent la ville en toute discrétion. Il aura fallu quelques années avant que ne soit créée l’entrée officielle depuis l’axe routier.

Les jardins en cœur de village

Ils peuvent devenir de véritables espaces publics tels que les squares et les parcs dans les villages où ces espaces publics de loisirs sont peu représentés. Les nombreuses activités proposées par les jardins offrent une multitude de possibilités aux habitants des bourgs et des villages ruraux qui ont tendance à être désertés par les commerces et les associations. Le jardin collectif propose un condensé d’activités pouvant convenir à un large public. Les fêtes et manifestations durant lesquelles les jardins ouvrent leurs portes deviennent des événements communaux qui concernent toute la commune et plus seulement les jardiniers. Le **Jardin Bioquesnois à Beauquesne** propose un vaste espace de jeux pour les enfants qui se distingue clairement de l’espace de production et des parcelles jardinées.

Le **Jardin pédagogique à Mons Boubert** n’est jamais fermé tout comme les **Jardins Partagés du Petit Marais à Monsures**. L’espace se distingue bien dans son aménagement mais aucune barrière ne clos l’espace qui est ouvert à tous, à tout moment, même si les activités qui y sont proposées sont clairement définies et organisées.

Nous n’avons pas eu échos de dégradations récurrentes dans ces espaces de jardins, les lieux sont respectés, parfois plus que certains espaces publics communaux. Est-ce parce qu’ils ne sont à personne en particulier, mais à tout le monde ? Est-ce parce qu’ils ressemblent aux habitants qui les ont conçus collectivement dans la concertation et la bonne humeur par un public volontaire et bénévole ?



QUEL EST VOTRE REGARD SUR
CETTE ACTION EN TANT QUE
PAYSAGISTE ?

Chloé Bonder, Paysagiste
Conseiller au CAUE de la
Somme

“De par mon métier, j’ai pris habitude de “regarder” un espace de manière transversale, de ne pas me focaliser sur un unique aspect des lieux sur lequel je suis amenée à intervenir mais bien à me concentrer sur l’ensemble des éléments qui les composent et des acteurs qui les animent, le font vivre et exister, dans leur contexte géographique, social, sociétal, politique...”

Aussi, le sujet des jardins collectifs est captivant. De quelle manière les hommes se mettent-ils en accord pour marquer leur empreinte dans le paysage ? De quel manière peuvent-ils personnaliser des espaces dont la commune ne saurait elle-même pas aménager pour des raisons économiques ou à cause de contraintes induites par le site lui-même (zones inondables, terrains non constructibles...) .

Chaque jardin est unique par sa position dans la commune et dans le paysage, par la manière dont il est entretenu et géré et dans les aménagements qui y sont réalisés. Les moyens sont souvent modestes mais c’est alors que la créativité éclate. Le jardin collectif est une portion de ville où toutes les excentricités et fantaisies sont autorisées à partir du moment où elles ont été décidées de manière collective. Les objets retrouvent une seconde vie, le jardinier n’est pas ingénieur mais redouble d’ingéniosité pour adapter le lieu à ses envies de confort, de beauté pour produire selon ses propres besoins et désirs. L’expérience de co-construction des projets durant les ateliers et des dossiers fut très enrichissante”.

“Parole de paysagiste”



PARTIE III

Les jardins en images : les gens, l'art, les outils, le paysage



LES THÈMES ÉMERGEANTS

Malgré leur diversité, les jardins parlent de sujets universels et transversaux que les photographies de Sylvie Gosselin illustrent.

Les gens et les habitants du jardin

Chaque jardin reflète la structure qui le gère et ressemble aux personnes qui l'entretiennent. Les jardins n'existeraient pas sans l'investissement des personnes qui les animent, les bénévoles. Les multiples productions sont le fruit des réflexions et du travail du groupe de jardiniers, toutes générations confondues quelles que soient leurs origines sociales ou leurs connaissances culturelles. Les jardiniers sont loin d'être tous des experts, certains sont contraints de se rendre au jardin dans le cadre d'un projet de réinsertion. Chacun apporte son savoir-faire et son expérience parfois tirés de pratiques familiales, traditionnelles ou novatrices. Le tressage de l'ail comme au **Jardin Collectif d'Insertion du Lycée Agricole de la Haute Somme à Péronne**, la culture "en lasagne" *, la plantation au cordeau *, la fauche tardive *, toutes ces pratiques se retrouvent au jardin. Les animaux sont les bienvenus dans le jardin qui s'ouvre de plus en plus au vivant : les pesticides, les désherbants y sont bannis et on s'attache à la vie et à la biodiversité. Le travail du jardin permet le lien, l'échange de savoir-faire. Le projet du **Jardin des Vertueux à Amiens** consistait d'ailleurs en la création d'une table d'échange de graines : un simple support indispensable au partage, au tri des semences, boutures, graines et plants.

L'art, le jardin lieu d'expression

Les jardins sont des lieux d'expressions. Les moyens financiers des structures étant limités, les jardiniers sont sans cesse amenés à faire preuve d'imagination, à inventer et à s'amuser pour aménager leur jardin, l'agrémenter de mobilier, de signalétique parfois nécessaire... Dans le **Jardin Pédagogique à Mons Boubert**, des chaussures servent de nichoirs. Un fois remplies de terre, elles remplacent les traditionnelles jardinières apportant de la fantaisie au jardin en mettant en valeur la notion de recyclage poussée à l'extrême. Les jardiniers ont envie de susciter l'admiration des visiteurs : le jardin se doit d'être "beau" pour que l'on s'y sente bien. Pour certains jardiniers, l'image du jardin est primordiale car elle reflète la beauté des personnes qui l'entretiennent. L'intérieur des jardins est souvent très soigné et renseigné : les panneaux d'information réalisés à la main, les épouvantails deviennent des habitants de lieux. L'entrée se doit

également d'être soignée pour inviter le promeneur à franchir le seuil et entrer. Certains jardins sont personnifiés : un personnage, un motif, un totem (la carotte du **Jardin Collectif d'Insertion des Trois rivières à Abbeville**) apparaît à l'entrée du jardin, sur les supports de communication ou sur le plan du jardin. L'ordre et le désordre se mêlent : la rigueur des plantations côtoie la folie apparente de certaines installations. Le jardin se découvre comme un livre d'images, un tableau peint à plusieurs mains qui devient le décor idéal pour l'organisation de fêtes, représentations théâtrales, concerts...

L'outil et la production

Les outils principaux sont la main et l'œil du jardinier. Quand dans notre société, on apprend aux enfants à ne pas manger avec les doigts, il est permis au jardin de se raccrocher physiquement au sol, de toucher ce qui nous nourrit. Les règles sont transgressées et nos sens redeviennent nos meilleurs alliés : la bêche, la pelle, la binette, le râteau, le cordeau ne sont que des extensions du corps. La plupart des jardins ont constitué leur stock de matériel grâce aux dons des uns et des autres. Les apports financiers proviennent principalement des adhérents de l'association.

Les pratiques culturelles qui sont diffusées et transmises à l'intérieur des jardins sont tournées vers le naturel, la permaculture *, la culture biologique *, la culture en lasagne *, la gestion différenciée des surfaces, le Zéro-Phyto, le recyclage des déchets, le compostage (procédé même qui fut à l'origine de l'idée du **Jardin Pédagogique à Mons Boubert**). Les jardins collectifs peuvent se permettre de dépasser les objectifs environnementaux que la commune ne peut atteindre. En effet, contrairement aux espaces publics communaux, l'herbe n'est pas sale dans les jardins collectifs, elle est à sa place ! De même, les plantes adventices ou invasives sont domptées. La faune et la flore ont toute légitimité à s'exprimer, les sols respirent, les normes d'accessibilité ne font plus loi.

Les productions sont distribuées aux habitants qui sont invités occasionnellement à visiter les lieux, parfois à certains restaurateurs locaux ou banques alimentaires. Les temps de distribution des légumes sont des temps de fêtes (fêtes de la soupe, jardins en fête en Picardie...). L'appel à projets a permis à certains jardins comme le **Jardin d'Insertion à Feuquières en Vimeu** de faire l'acquisition d'un abri pour se restaurer et de serres pour assurer la production et la maturation des légumes.

Le jardin et le paysage

Le cadre paysager crée l'ambiance et l'atmosphère qui règne dans les jardins. La position des jardins dans le paysage (dominante ou secondaire, exposée ou cachée, en cœur de bourg ou excentré, sur un territoire boisé ou pelé) joue un rôle majeur sur la perception que l'on en a. Les travaux qui sont réalisés dans le jardin dépendent de la géographie du site. Les terrassements, la création de pentes ou d'escaliers, la création de talus plantés, de barrages sont autant de travaux d'aménagement paysager qui dessinent le visage du jardin. La qualité des sols humides, riches, argileux ou secs déterminent la production, les activités qui y sont proposées et bien sûr, son intégration dans le paysage et l'image qu'il renvoie aux yeux du public.

Les jardins occupent parfois plusieurs hectares de terrain (à l'instar des **Jardins de la Plume à Abbeville** qui s'étendent sur plus de 3 hectares) et génèrent plus de production et d'activités que les quartiers d'habitat occupant la même surface, qui les avoisinent.

Leur étendue surprend car les limites des jardins se fondent souvent avec celles des espaces agricoles ou espaces naturels qui les jouxtent, comme dans les **Hardines à Ham**.

Les entrées sont peu mises en valeur et souvent mal renseignées. Il y a souvent un grand contraste entre le seuil de ces jardins qui fait partie du domaine public et l'intérieur des jardins. Leurs abords ne sont pas toujours à l'image de ce qui se passe dans l'enceinte des lieux. Le stationnement se fait de manière aléatoire. Néanmoins, l'éloignement et la distance avec la vie quotidienne jouent un rôle fondamental sur l'ambiance des lieux que les jardiniers souhaitent préserver.

LEXIQUE

Culture en lasagne : technique de jardinage consistant à constituer un sol fertile à partir de récupération de déchets verts en superposant les déchets recyclables surmontés d'une couche de terreau. Cette technique permet de valoriser un espace où le sol est de mauvaise qualité, voire inexistant.

Plantation au cordeau : le cordeau est un outil de jardinage permettant de semer de manière parfaitement linéaire et droite ; il est composé de deux petits bâtons de bois taillés en pointe à une extrémité. Ils sont reliés entre eux par une cordelette (en nylon, en chanvre, en coton...).

Fauche tardive : cette méthode consiste à limiter la fréquence et l'intensité des fauchages et d'intervenir au minimum sur les terrains en repousse.

Permaculture : méthode de conception d'installations humaines inspirée des écosystèmes naturels, en vue d'un avenir durable et d'une réduction progressive de la consommation des ressources et des énergies.

Gestion différenciée des surfaces : gestion et entretien des espaces "verts" en fonction de leur type, leur surface et leur usage permettant une diversification des essences de milieux et une diminution de l'entretien.

Sites internet utiles :

<http://www.permaculteurs.com>

<http://www.gestiondifferenciee.org>

<http://www.zerophyto.fr>



LES JARDINS, TERRE DE
LIENS, MÉMOIRE DES
HOMMES, PARCELLES DE
TEMPS, RITOURNELLES DES
SAISONS...

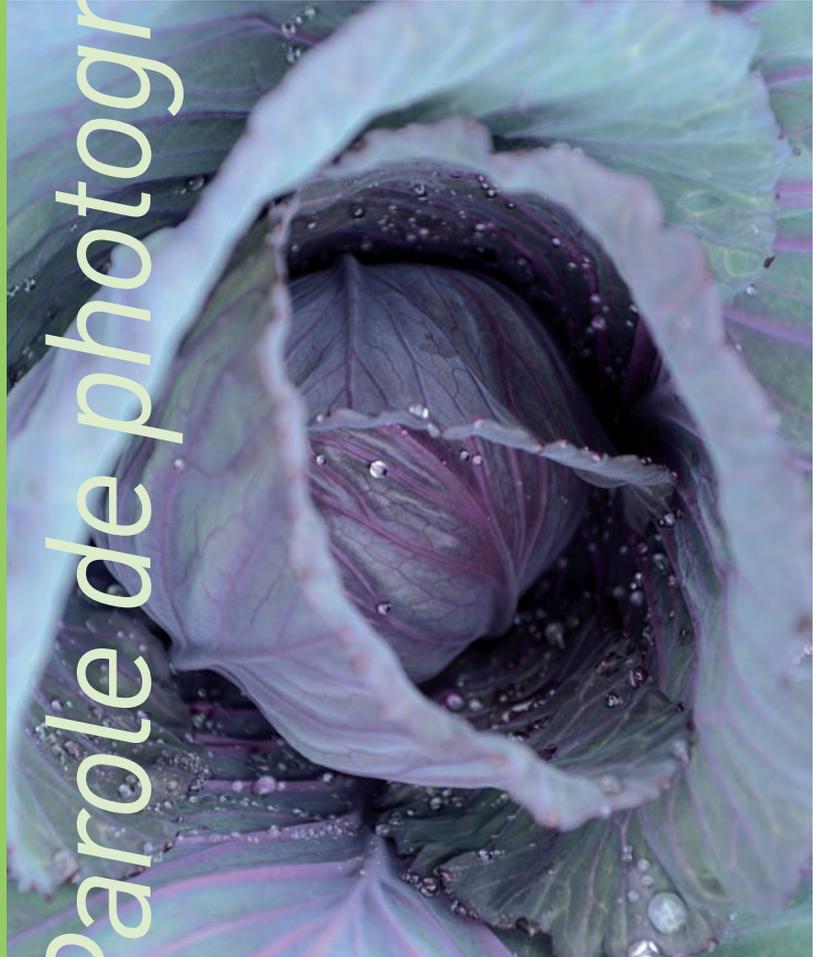
Sylvie Gosselin, Photographe, membre du collectif Elidée, Professeur à l'Université de Picardie Jules Verne à Amiens

Les jardins sont des paysages en perpétuelle transformation où l'homme joue un rôle à la fois constructif et contemplatif. Ils ont des formes architecturales et végétales variées, inégales et hétérogènes donnant un paysage spécifique. Eloignés de la cité ou bien insérés, ce sont autant d'éléments d'un espace de liberté, un espace humain à découvrir.

La diversité de ces environnements cultivés ont constitué pour moi, un voyage dans ces espaces réduits, objets de toutes les attentions et réinventions. J'y ai trouvé des lieux de sociabilité, d'échanges, de partages, essentiels dans la vie quotidienne dans chaque groupe. La fonction des jardins évolue pour répondre aux nouveaux besoins de notre société en mutation : retrouver du lien, manger des aliments sains, consommer local, développer des relations sociales avec les autres, partager un savoir-faire. Pour cela, je me suis intéressée à souligner la diversité de ces jardins, à leurs agencements, leurs particularités. Ce sont des îlots de rassemblement ou des coins de bonheur préservés, privilégiant le partage, l'initiation, la transmission.

Entre reportage documentaire et vision personnelle, je me suis imprégnée de cette nature utile et bienfaisante ainsi que des rencontres chaleureuses pour témoigner de la vie de et dans ces jardins.

"Parole de photographe"







Le Jardin Collectif d'Insertion des Trois Rivières à Abbeville

Ce jardin d'insertion se situe au cœur d'un océan de jardins familiaux. Sa portée sociale est grande. Les jardiniers bénéficiaires du RSA souhaitent apporter le plus grand soin à l'entretien de leur parcelle et attirer l'attention par la qualité de leur travail. Le jardin offre un tableau d'une grande précision. Des ateliers y sont régulièrement organisés. Les productions florales et de légumes sont distribuées aux habitants et à un restaurateur local. Sylvie a remarqué la précision des gestes et le désir d'un travail soigné qui suscite l'admiration. Les outils sont rudimentaires : la main, le cordeau. Les allées de fleurs mènent à l'abri qui fut agrandi suite à l'appel à projets. Il se dégage une atmosphère familiale généreuse et humble de ces lieux. *Jardin aidé à hauteur de 1 200 euros par le Conseil départemental de la Somme.*

*Centre de Formation Professionnel de Promotion Agricole (CFPPA)
de la Baie de Somme d'Abbeville*

*21 rue du lieutenant Caron 80100 Abbeville
tél. 03 22 20 77 65 fax 03 22 24 42 40*

site : www.lycee-baie-de-somme.fr (rubrique jardins collectifs)





Les Jardins de la Plume à Abbeville

Les jardins sont situés dans le lit de la vallée de la Somme dans un site répertorié au Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles. S'étirant sur plus de 3 hectares, ils sont composés de parcelles potagères et d'espaces communs. Les activités proposées par l'association favorisent la mixité sociale et le mélange des générations. Un vaste abri a été fabriqué par l'association pour améliorer les conditions d'accueil du public au cours de l'année et durant les diverses manifestations rendant honneur aux arts du jardin, à l'environnement et à la nature de manière globale. Les photos montrent l'organisation des membres de l'association. Les cabanes sont toutes identiques et alignées autour des parcelles jardinées. L'eau n'est pas visible mais elle se fait sentir par les essences végétales, les structures boisées qui cadrent les lieux et par la pompe, plus discrète, installée par l'association pour puiser l'eau servant à l'arrosage. *Jardin aidé à hauteur de 4 700 euros par le Conseil départemental de la Somme.*

46 rue de la Plume 80100 Abbeville
tél. 07 83 00 48 76

site : <https://www.jardins-plume.com/>
courriel : jardins.plume@gmail.com





Le Jardin des Vertueux à Amiens

Le partage des savoir-faire, le partage des connaissances, le partage des productions : telles étaient les principales ambitions du président de l'association du jardin des vertueux. Jardinier emblématique des lieux, artiste et amoureux de la nature, celui-ci souhaitait la construction d'une table d'échange au sein du jardin situé au pied d'un talus ferroviaire dans la prolongement des hortillonnages. Le jardin niché au creux de la vallée s'est récemment "ouvert" aux yeux des passants qui peuvent désormais depuis la chaussée Jules Ferry admirer les formes, couleurs et structures qui dessinent le jardin et nourrir les animaux qui y ont trouvé refuge. *Jardin aidé à hauteur de 1 250 euros par le Conseil départemental de la Somme.*

Chaussée Jules Ferry 80090 Amiens

tél. 06 61 40 42 31

site : <http://www.lejardindesvertueux.fr/>





Le Jardin du Bout d'la Rue à Amiens

Le jardin apparaît aujourd'hui comme un incontournable de la ville d'Amiens. Lieu d'expérimentation artistique en concertation étroite avec les habitants, ce jardin a vu émerger d'étranges structures bâties dans le paysage du quartier populaire de Lescouvé, situé entre voie routière et voie ferrée à l'entrée Ouest du l'hypercentre d'Amiens. La serre sphérique qui fait face au belvédère de l'architecte japonais Kinya Maruyama offre un point de vue sur le paysage de la ville. La ville est au pied de cet ancien délaissé. Lieu d'expression, de production, il offre aux habitants une oasis de verdure dans la ville. Le jardin est lié à l'association de La Briqueterie, des ateliers divers y sont organisés (tressage de saule, sérigraphie, découverte et utilisation des productions du jardin, concerts, spectacles...). *Jardin aidé à hauteur de 200 euros par le Conseil départemental de la Somme.*

2 rue Lescouvé 80000 Amiens

Permanence administrative du lundi au jeudi, dans les locaux de la Briqueterie : 03 22 95 12 95

site : <http://jardinduboutdlarue.over-blog.com/>

facebook : <https://www.facebook.com/lejardinduboutdlarue>

courriel : jardinduboutdlarue@gmail.com



A large, green, stylized sculpture of a creature with a human-like face, sharp teeth, and a long, dark, segmented body. The creature has a green head with large eyes and a wide, open mouth showing sharp teeth. Its body is dark green and appears to be made of many small, rounded segments. The sculpture is mounted on a dark, textured post.

SAUERKRAUT

E ARDNE



Les Jardins Bio-quesnois à Beauquesne

L'association des jardins Bioquesnois porte son projet d'une main experte. L'association souhaite sensibiliser à la culture biologique des aliments, elle est extrêmement active dans ses actions auprès des scolaires. Elle dédie une partie de ses activités aux enfants avec les "parcelles écoles", un espace de jeux, un mobilier dont l'association a pu faire l'acquisition suite à l'appel à projets. Les actions de sensibilisation vont au-delà de celles concernant l'alimentation et la culture biologique. En effet, la mare, une fois délestée de son rideau végétal, a pu devenir un outil pédagogique pour les journées "portes ouvertes" et un support idéal pour traiter des questions environnementales. Le jardin est également un lieu de création artistique avec son totem, à l'image des lieux et de ceux qui l'entretiennent avec passion. *Jardin aidé à hauteur de 4 200 euros par le Conseil départemental de la Somme.*

Rue de Bas 80600 Beauquesne

facebook : <https://www.facebook.com/lesjardinsbioquesnois/>

courriel : lesjardinsbioquesnois@gmail.com





Le Jardin d'Insertion à Feuquières en Vimeu

Ce jardin est situé à la limite Sud du village au milieu des jardins familiaux de la commune, à proximité du cimetière, "les voisins ne font pas de bruit". Il se dégage de ces lieux une ambiance paisible et familiale. Le regard se porte sur les horizons presque entièrement dépouillés de forme urbaines. On se sent un peu au bout du monde. Deux parties divisent le jardin : un espace de production potagère traditionnelle aux formes régulières, la seconde est un espace de vie où les formes sont plus libres et la fonction des espaces est variée. La cabane de jardin est un lieu de repos, un abri ainsi qu'un atelier de créations artistiques qui sont ensuite dispersées dans le jardin, lui apportant sa singularité et sa personnalité. La production de légumes est importante et facilitée depuis l'installation de la serre que la structure a pu obtenir suite à la subvention des "Agités du Potager !". *Jardin aidé à hauteur de 1 200 euros par le Conseil départemental de la Somme.*

*Renseignemenst auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Feuquières en Vimeu
Place Jean Jaurès 80210 Feuquières en Vimeu
tél. 03 22 30 43 39*





Le Verger Conservatoire du Vimeu Industriel à Friville Escarbotin

Le Verger Conservatoire est né d'un partenariat entre l'Association pour la promotion de l'environnement dans le Vimeu et la Communauté de Communes du Vimeu Industriel. Par sa forme, sa position en plein cœur d'une zone d'activité, il n'est pas un jardin à proprement parler. Néanmoins, c'est un espace entretenu par un large éventail d'intervenants qu'ils soient bénévoles, enfants, lycéens, retraités, employés communaux... Une partie est réservée à la production d'arbres fruitiers à la manière d'une pépinière. Une autre partie, plus paysagée et champêtre, est ouverte au public et permet de raccrocher les lieux à son cœur de bourg. C'est un espace de respiration au cœur de la zone d'activités que l'on oublie le temps d'une cueillette dans un lieu improbable.

*Renseignements auprès de la Communauté de Communes du Vimeu
18 rue Albert Thomas 80130 Friville Escarbotin
tél. 03 22 30 40 42*

*site : <http://www.cc-moyenneville.fr/>
courriel : contact@vimeu-industriel.fr*





Les Hardines à Ham

Véritable labyrinthe de l'eau, lieu de promenade peu connu de la ville de Ham, les Hardines occupent plusieurs hectares du fond de la vallée de la Somme sur laquelle la ville s'est construite. Pour ne pas s'y perdre, on a récemment créé des panneaux et nommé les chemins qui permettent de traverser les Hardines. L'entretien des fossés est à la charge des propriétaires, l'association de sauvegarde des Hardines loue, gère et met en place la communication dans ces lieux. Elle aide également à la transmission des parcelles et travaille sur les espaces communs. Elle organise des visites guidées et des journées "portes ouvertes". Le projet de jardin éducatif est en cours. Les lieux sont un support d'exception pour sensibiliser le public à la fragilité des paysages, de l'eau, la notion de patrimoine, la gestion nécessaire de ces espaces qui ne seront accessibles que s'ils sont entretenus.

Association de Sauvegarde et de Développement des Hardines (ASDH) - tél. 06 75 95 30 09

*Mairie de Ham 7 Place de l'Hôtel de Ville BP 65 80400 Ham
tél. 03 23 81 00 00 fax 03 23 81 24 38*

site : <http://www.ville-ham.fr/decouvrir/hardines.php>





Le Jardin d'Insertion à Mers les Bains

Contrairement à de nombreux jardins collectifs du département, le jardin d'insertion de Mers les Bains n'est pas niché au creux d'un paysage mais il le domine. Les jardiniers ont composé avec la géographie particulière de ce terrain. La vue sur le paysage pour ce jardin en zone "balnéaire" est singulière car ce n'est pas la côte ni la falaise que l'on peut apprécier, mais la vieille ville ainsi que son clocher qui semble être tout proche et qui émerge au-dessus des arbres situés sur le talus. Dans le cadre de l'appel à projets, les jardiniers ont pu s'équiper de toilettes sèches, d'un composteur, d'un hôtel à insectes et financer les travaux de terrassement nécessaires à la mise en accessibilité du jardin. Le jardin est aujourd'hui un espace riche dans la diversité des espaces qui le composent, les allées portent des noms de rue, les plantations sont clairement renseignées par de petits panonceaux, la nature se déploie sur ce jardin balnéaire. *Jardin aidé à hauteur de 1 200 euros par le Conseil départemental de la Somme.*

*Renseignements auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Mers les Bains
avenue Marie et Pierre Curie 80350 Mers les Bains
tél. 02 27 28 06 60*





Le Jardin Pédagogique à Mons Boubert

A l'origine de ce jardin, il y avait l'ambition de communiquer autour du compostage. La commune possédait un terrain de 1 200 m² sur lequel un composteur collectif était installé et mis à la disposition de la Communauté de Communes. Cet espace pédagogique se devait d'être valorisé, compte tenu de sa position au cœur du village, dans un contexte paysager et architectural d'exception. Cet ancien espace public est devenu un espace de convivialité, de culture de fruitiers où des ateliers concernant la gestion respectueuse de l'environnement sont organisés. Le lieu est ouvert mais bordé de haies fruitières (haies gourmandes), fleuries, champêtres. Les arbres portent les prénoms des enfants qui ont aidé à leur plantation. Le lieu poétique, tendre et tinté d'une pointe d'humour est une première étape pour la commune qui souhaite aujourd'hui créer autour de ce lieu de véritables jardins familiaux. *Jardin aidé à hauteur de 3 200 euros par le Conseil départemental de la Somme.*

*Renseignements auprès de la mairie de Mons Boubert
59 rue du Val en Cendres 80210 Mons Boubert
tél. 03 22 31 45 29*

*site : <https://www.monsboubert.fr/d%C3%A9couvrir-mons-boubert/>
courriel : mairiedemonsboubert@wanadoo.fr*





Les Jardins Partagés du Petit Marais à Monsures

Le jardin de Monsures s'est construit sur les terres humides de la vallée de la Selle dont elle tire tous les bienfaits. Le jardin s'étire jusqu'à la rivière. L'espace se fond dans son contexte paysager boisé de fond de vallée. Le projet intitulé "un abri, un jardin d'herbes et une mare", lauréat de l'appel à projets, consistait à créer un abri et à faire ressurgir l'eau dans le jardin en créant une mare, la terre extraite permettant de végétaliser la toiture de l'abri. Parallèlement à leurs activités sur le jardin, les principaux gérants du jardin mènent une activité artistique. L'association s'est donnée l'objectif de valoriser le "morceau de vallée" qui leur a été confié à proximité de la coulée verte de la vallée de la Selle. *Jardin aidé à hauteur de 5 200 euros par le Conseil départemental de la Somme.*

13 rue du Cimetière 80160 Monsures
tél. 03 22 41 29 14

site Monsures Associations : https://monsures.org/?page_id=189
courriel : jppm@monsures.org





Le Jardin Collectif d'Insertion, Lycée Agricole de la Haute Somme à Péronne

Le jardin se situe dans l'enceinte d'un établissement scolaire en plein cœur de Péronne. C'est un lieu d'expérimentation et d'apprentissage pour de futurs professionnels du monde agricole et un espace de convivialité propice à la pratique du jardinage partagé. Le jardin est peu visible depuis l'espace public et le dôme en osier vivant, initialement situé au cœur de l'établissement scolaire comme un signal de rassemblement autour du jardin, a été déplacé à l'entrée du lycée pour signaler la présence de ce lieu de création jardinière solidaire à un large public, au delà des limites de l'établissement. La modernité et la tradition se cotoient. Les pratiques ancestrales humblement perpétuées sont exposées et mises en scène comme le bouquet d'ail tressé qui apparaît telle une image "d'épinal" du jardin de nos grands-mères. *Jardin aidé à hauteur de 1 244 euros par le Conseil départemental de la Somme.*

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles (CFPPA) de la Haute Somme - 10 rue du Quinconce BP 80033 80021 Péronne Cedex - tél. 03 22 84 01 77 fax 03 22 84 64 53

*site : www.haute-somme.fr
courriel : cfppa.peronne@educagri.fr*





Le Fruticetum à Saint Valery sur Somme

Le fruticetum se veut comme une extension de l'herbarium des remparts de Saint Valery sur Somme. initialement occupé par des espaces de stationnement, le terrain est devenu un jardin paysager résolument contemporain dont les formes, les couleurs, les matières évoquent l'histoire des jardins clos des villes médiévales et les traditions culturelles et culturelles du département de la Somme. *Jardin aidé à hauteur de 1 250 euros par le Conseil départemental de la Somme.*

*Herbarium et Fruticetum de Saint Valery sur Somme
36 rue Brandt, Jardin des Remparts, 80230 Saint Valery sur Somme
tél. 03 22 26 69 37 fax 03 22 26 69 37
site : <http://jardin-herbarium.fr/fr/>
courriel : herbarium@live.fr*



“Un abri, un jardin d’herbes et une mare” - Projet lauréat
Les Jardins Partagés du Petit Marais à Monsures
Printemps 2016

“Un gros rosier se dressait près de l’entrée du jardin. Les fleurs qu’il portait étaient blanches mais il y avait trois jardiniers qui s’activaient à les peindre en rouge. Alice trouva cela très étrange et s’approcha pour les observer de plus près”.

*“Alice au pays des merveilles”
Lewis Carroll*

Remerciements :

Nous remercions l'ensemble des participants à cette action
qu'ils soient jardiniers, techniciens, membres du jury ou élus.

Brochure conçue et réalisée par le CAUE de la Somme - Avril 2017

Rédaction et entretiens : Grégory Villain, Directeur - Chloé Bonder, Paysagiste Conseiller - Marie Bourdon, Paysagiste stagiaire

Photographies :

couverture : © CAUE de la Somme

intérieur : © Sylvie Gosselin, Photographe (sauf mention particulière)

Maquette : CAUE 80 Emmanuelle Cartier

ISBN : 2-911428-15-3

Imprimerie Leclerc Abbeville



Projet soutenu et financé par



CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA SOMME

35 Mail Albert 1er - 80000 Amiens - tél. 03 22 91 11 65 - fax 03 22 92 29 11 - courriel : caue80@caue80.asso.fr